



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

16 JAN. 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Madame la Présidente du Conservatoire
d'Espaces Naturels de Lorraine
3, rue du Président Robert SCHUMAN
57400 SARREBOURG

Affaire suivie par Pascal ANDRES
pascal.andres@moselle.gouv.fr
03 87 28 33 42

Objet : Dossier de déclaration de vidange d'un étang sur la commune de REMILLY.
Courrier de non-opposition à la réalisation de l'opération.

Réf :

P.J : 1 fiche descriptive

Madame la Présidente,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à l'opération suivante :

➤ **Vidange d'un étang sur la commune de REMILLY**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 8 décembre 2016, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Je vous précise que votre dossier présente toutes les pièces nécessaires pour un début d'instruction mais que sa régularité sur le fond au titre de la loi sur l'eau n'a pas encore été étudiée à ce stade.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Une fiche descriptive résumant le projet est jointe au présent courrier.

Copies du dossier de déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de REMILLY où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration y sera consultable.

Ces documents seront également mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois.

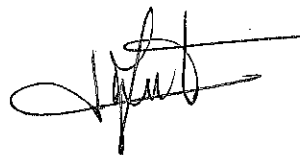


Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Copie transmise à :
- ONEMA à MARLY

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Valerie Antoine-Potier', with a long horizontal stroke extending to the right.

VALERIE ANTOINE-POTIER